



BREVET DE MAITRISE

Site de formation continue – Cher
15 Rue Henri Dunant – CS 80345 – 18023 Bourges cedex

Public concerné :

- Chef d'entreprise (artisans, commerçants...), conjoint, salarié

Prérequis :

- Titre ou diplôme de niveau IV (BP) dans les métiers suivants : esthétique, boulangerie, boucherie, pâtisserie, peintre, couvreur, installateur sanitaire, menuisier, fleuriste, traiteur, carrossier, maintenance auto, génie climatique, électricité etc.
- Titre ou diplôme de niveau III (CAP) dans un des métiers de l'Artisanat (cf. Liste ci-dessus) et justifier de 3 ans d'expérience hors temps en apprentissage dans le métier.

Nombre de participants :

- De 6 à 16 stagiaires

Dates :

- Sur demande

Durée :

- 329 h Durée adaptée aux parcours et profil du stagiaire

Horaires :

- De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Durée adaptée si formation intra-entreprise

Tarif :

- 17 € de l'heure
- Eligible au CPF
- un N° RNCP existant pour chacun des métiers (boucher-charcutier-boulangier-pâtissier etc...)

Contactez votre conseiller pour obtenir des informations sur les métiers concernés

Objectif général

- ✓ Obtenir une double qualification, celle de professionnel hautement qualifié et celle de gestionnaire d'entreprise

Objectifs pédagogiques

- ✓ Mettre en œuvre une stratégie de développement
- ✓ Gagner en créativité et technicité
- ✓ Assumer des responsabilités de gestion
- ✓ Acquérir les qualités de manager et d'encadrement
- ✓ Créer ou reprendre une entreprise
- ✓ + 1 module professionnel en fonction du métier exercé

Programme

✓ Bloc « Créer et/ou développer une entreprise artisanale » (49 h)

- Identifier l'environnement institutionnel et juridique, les contrats, les différents statuts juridiques de l'entreprise
- Communiquer efficacement à l'oral et à l'écrit dans la vie professionnelle
- Sélectionner l'information essentielle
- Construire une communication écrite : courriel, note, argumentaire
- Construire un message argumenté à l'oral

✓ Bloc « Commercialiser les prestations d'une entreprise » (98h)

- Savoir réaliser un diagnostic commercial interne et externe
- Construire et mettre en œuvre un plan d'actions commerciales
- Choisir les axes prioritaires et les différents supports de la communication commerciale, bâtir les outils de contrôle et le suivi des actions commerciales
- Utiliser les techniques de ventes

▼ Bloc « Gérer l'aspect financier d'une entreprise artisanale » (84h)

- Analyser la santé financière d'une entreprise, mesurer sa rentabilité et proposer des solutions correctives et/ou développement de l'activité
- Établir un prévisionnel : dans le cas d'une création ou d'une reprise d'entreprise
- Développer le contrôle de gestion interne : identifier les indicateurs clés et d'établir des tableaux de bord, approcher le prix de revient et le prix de vente

▼ Bloc « Gérer les ressources d'une entreprise artisanale » (42h)

- Manager efficacement son équipe et savoir réagir face à des situations de conflits, recruter à bon escient et développer les compétences, organiser le travail et manager l'équipe, assurer la coordination du travail d'un ou de différents collaborateurs, intégrer les principes du droit du travail à la gestion du personnel

▼ Bloc « Recruter et former un alternant » (56h)

- Former les apprentis et connaître la réglementation en matière d'apprentissage, transmettre les savoirs et les compétences nécessaires à l'apprentissage du métier
- Accueillir et intégrer les apprentis au sein de votre entreprise

Formateur

- ▼ Notre organisme de formation met à disposition des formateurs dont le profil est en adéquation avec la formation visée.

Méthodes et moyens pédagogiques

- ▼ Pédagogie active qui alterne théorie et mises en situation pratiques : exercices d'application, manipulation de supports et documents divers, études de cas réels, simulations – Identification pour chaque participant des points forts et des axes de travail.

Documents remis

- ▼ L'ensemble des ressources et supports seront mis à disposition des participants.

Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

- ▼ En amont de la formation, un **entretien de positionnement** est réalisé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers l'action de formation adaptée.
- ▼ A l'occasion des échanges, une **fiche diagnostic** est complétée et permet d'identifier le parcours de la personne (diplôme, expérience) et de vérifier ses objectifs à des fins d'adaptation et individualisation du parcours de formation.
- ▼ A l'issue de l'entretien, le **programme détaillé** de la formation est transmis au candidat.
- ▼ Toute information demandée à un candidat a un lien direct avec la formation et reste confidentielle.

Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

- ▼ La satisfaction est recueillie via nos enquêtes envoyées par mail à chaque stagiaire. Deux enquêtes sont à remplir en ligne à la fin de chaque formation (à 10 jours puis à maximum 6 mois). La satisfaction est affichée sur notre site Internet rubrique « se former ».

Évaluation des acquis de la formation

- ▼ **L'évaluation des acquis se déroule à différents moments de la formation.**

Sous formes de contrôles continus (épreuves écrites et/ou orales), tout au long de la formation.
A la fin, par des épreuves écrites et ou orales sous forme d'études de cas délivrés par CMA France.

- ▼ **Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :**

La certification est acquise quand le candidat acquiert la totalité des blocs de compétences.

- ▼ Formation non mise en place cette année dans le département, nous n'avons pas de taux de réussite 2022 à présenter.

Modalités d'évaluation à chaque fin de bloc

- ▼ **Examens oraux :**
 - « Langue étrangère »
 - « Recruter et former un alternant »
- ▼ **Examens écrits :**
 - « La Fonction Commerciale »
 - « Créer et/ou développer une entreprise artisanale »
 - « Gérer les ressources d'une entreprise artisanale »
 - « Créer l'aspect financier d'une entreprise artisanale »

Suivi post formation

- ▼ **Un suivi individuel peut être proposé.** Le formateur intervient pour vous aider à mettre en place les outils et les méthodes étudiés (devis sur demande).
- ▼ **Type d'emplois accessibles : un poste de Manager**

Le chef d'entreprise artisanale a une obligation :
Il a la responsabilité du maintien et du développement de l'entreprise afin d'en assurer la pérennité. Il a également une responsabilité juridique inhérente à la gestion de ses salariés et à l'accueil de sa clientèle. En matière d'autonomie, le titulaire du BM peut prétendre à une autonomie totale en matière de stratégie d'entreprise, de gestion, de production, d'innovation, de création. Le gestionnaire hautement qualifié, assument une responsabilité totale de production. Ils sont autonomes dans leurs activités de production et peuvent suppléer le chef d'entreprise en cas d'absence. Ils peuvent assurer la gérance d'une entreprise tant sur le plan technique que dans le management de la structure.

Code(s) ROME : en adéquation avec le métier
- ▼ **Secteurs d'activités :**

Boulangerie-Pâtisserie ; Boucherie-Charcuterie ; Fleuristerie ; Esthétique ; etc...
- ▼ **Références juridiques des réglementations d'activité :**

Chaque activité est réglementée, un professionnel reconnu comme qualifié doit être présent en permanence dans son entreprise.

Bilan pédagogique du stage

- ▼ L'intervenant établit un bilan pédagogique de la formation qui est remis au responsable du centre ou au coordinateur de l'action, pour information.

Renseignements et inscription :

Votre contact formation : Isabelle VIRAUD – 02 46 59 15 03 – formation-continue.18@cma-cvl.fr

Handicap :

Référent handicap du site de formation : Murielle BABOUIN – 02 36 25 31 05 – formation-continue.18@cma-cvl.fr

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Organisme de formation :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire – N° de SIRET : 130 027 980 00015 – N° de déclaration de l'activité : enregistré sous le numéro 24450381045 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Site de formation :

Adresse : 15 Rue Henri Dunant – CS 80345 – 18023 Bourges cedex

N° de téléphone : 02 46 59 15 03

Mail : formation-continue.18@cma-cvl.fr